

Lloyd's Register of British & Foreign Shipping.

REGISTRE DE CLASSIFICATION DE NAVIRES

RECONNU PAR DÉCRET DU 5 SEPTEMBRE 1908.



DEMANDE DE CERTIFICAT DE FRANC-BORD.

- (1) Armateur ou constructeur, ou leur représentant.
- (2) De commerce ou de plaisance, à voile ou à vapeur.
- (3) Nom du navire.

Le soussigné ⁽¹⁾ _____ Constructeur _____ du
 navire ⁽²⁾ Petrolier à Vapeur ⁽³⁾ NAUSICAA
 jaugeant 4750 tonneaux bruts ^{approximatifs} et appartenant au port de

Le Havre, adresse à l'Administration du LLOYD'S REGISTER
 OF BRITISH & FOREIGN SHIPPING une demande ⁽⁴⁾ d'établissement
 d'un _____ certificat de franc-bord pour le susdit navire.

- (4) Etablissement
- Entièrement, ou renouvellement du.....

Le navire est ⁽⁵⁾ Classé 100 A1.

- (5) Classé au
- non classé.

Il ⁽⁶⁾ est destiné à la navigation de l'Atlantique Nord.

- (6) Est....., n'est pas.

Il ⁽⁶⁾ est destiné à la navigation dans les mers tropicales.

Aucune demande de certificat de franc-bord n'a été adressée précédemment et n'est adressée simultanément à un autre registre que celui ci-dessus désigné.

Fait à LONDONDERY., le 27^{me} Mars 19 22

For THE NORTH OF IRELAND SHIPBUILDING CO. LTD.

Signé

L. W. A. T. A. K. Managing Director.



© 2019

W 518 00195 Register
Foundation